



***Chambre Syndicale des Organismes
de Formation en Alternance**

**Rendez vous CSOFA (Sylvie Damblemont, Pierre Seghers, Xavier Baux)/
MESR (Anne-Sophie Barthez, Directrice générale de
l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle)**

La CSOFA a été reçue par Anne Sophie Barthez et deux de ses collaboratrices Anne-Marie Hinault (DGESIP- chargée de mission formation tout au long de la vie, et Emilie Denos, DGESIP – adjointe à la cheffe de département formation tout au long de la vie.

Après de brèves présentations qui ont permis de rappeler à la fois l'enjeu de la rencontre et le rôle que la CSOFA a joué et pourra jouer, l'échange s'est précisé.

AS. Barthez a rappelé qu'elle, comme la ministre, était très favorable à l'apprentissage et à la poursuite de son développement.

Le but de la réflexion n'est donc pas de stigmatiser les acteurs, privés notamment, mais « d'éclairer une offre » aujourd'hui, à la fois pléthorique, peu lisible et parfois « mal sécurisée ».

Nous avons fait remarquer que ce caractère foisonnant et parfois « mal sécurisé » n'était ni le seul fait du privé, ni le seul fait de l'apprentissage. D'ailleurs, il existe (hélas) beaucoup de parcours non sécurisés dans un monde en mutation touché par différentes crises.

A.S.Barthez indique que le souhait du ministère est, à la fois, d'introduire de la clarté et une forme de régulation.

Elle estime que dans le secteur public, on va du très bon au « moyen moins » et que le privé peut aller du très bon au « très mauvais ».

La volonté est donc de labelliser des formations de qualité (et/ou des établissements qui les dispensent) et de marquer clairement ce qui a un but nettement « professionnalisant »

Nous sommes en accord sur ce point -si ce n'est que le public peut aller, lui aussi, vers le très mauvais pour d'autres raisons mais...

Nous faisons remarquer que, même dans un cadre correct, l'université par exemple prend de nombreuses filières, 300 étudiants en première année, en rejette 95 au cours de l'année et en garde 120 en L2 voire moins en L3. Que ne dirait-on pas d'OF / CFA qui auraient les mêmes statistiques ?

Nous faisons aussi remarquer que la question du « professionnalisant » est d'une part assez complexe (la culture générale et le savoir être peuvent être très professionnalisants) et, globalement, plutôt bien traitée par nos OF et nos formations.

L'idée défendue par certains est aussi qu'un établissement « labellisé » devrait recruter sur parcours sup pour clarifier l'offre. Différents acteurs -dont la CSOFA- sont plutôt opposés à ce principe. Nos interlocuteurs font alors remarquer qu'on pourrait offrir un « regard supplémentaire » travers un label qui pourrait ne pas être imposé à tous.

Cela conviendrait-il à clarifier une offre qui comporte déjà une multiplicité de termes que le public ne connaît pas vraiment : visa, grade, qualiopi, diplômes, titres etc...Par ailleurs,

nous évoquons le fait que nous pourrions massivement ne pas choisir d'être labellisés si les conditions sont trop éloignées de nos convictions.

AS. Barthez est d'accord sur ce premier point. Elle fait remarquer que la méconnaissance de ces termes, par une grande partie des formés, n'interdit pas qu'il puissent être clarifiés et utiles.

A.S. Barthez et nous-mêmes constatons, en outre, que la question de savoir si on veut labelliser des formations ou (et?) des établissements reste en suspens. Question très importante, à la fois sur le plan pratique et sur le plan théorique et éthique. ASB fait remarquer que, parfois, il suffit de faire travailler une maison mère et de décliner ensuite sur des établissements annexes qui ne respectent pas forcément les mêmes critères ou du moins n'ont pas les mêmes exigences.

Nous observons que l'établissement nous semble être l'enjeu principal. Tout en faisant remarquer que nos établissements sont déjà très contrôlés (qualiopi, datadock, bilan pédagogique et financier, contrôles OPCO, carrousel de compta analytique etc.) et qu'il faut du temps et de l'argent pour tout cela.

Nous estimons, de plus, que cela correspond bien souvent à du déclaratif dont la pédagogie est le parent pauvre voire l'exclue.

Nous aimerions que, plutôt que mobiliser des équipes (voire des intervenants extérieurs chargés du déclaratif comme cela existe dans certaines pour structures), les contrôles (ou les études préalables à label) puissent inclure rencontre les apprenants, vérification que les cours aient bien lieu sur place (sans dévoyer pour de mauvaises raisons le distanciel) , que les formateurs soient concernés... etc.

L'équipe du MESR fait remarquer qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour trouver à la fois un mode de labellisation utile, clair, correspondant à une réalité et susceptible d'être appliqué compte tenu du nombre de demandes à prévoir.

Nous faisons remarquer, tout en constatant l'investissement de l'équipe d'A.S.Barthez et sa volonté de bien faire, qu'il y a un risque de voir cette volonté d'agir avec précision et équilibre, entrer en « conflit » avec le calendrier politique que la ministre voudra probablement imposer. Surtout si la labellisation doit être opérationnelle pour parcours sup rentrée 2025 (départ décembre 24)...

AS.Barthez, indique, dans la suite d'un échange plus informel qu'elle convient avec nous du rôle que nos OF/CFA ont joué et jouent dans le fonctionnement d'un ascenseur social, par ailleurs un peu grippé.

Nous signalons que « enquêtes » parfois peu rigoureuses, uniquement menées à charge dans certains médias nous semblent mériter réponse(s)...en particulier sur le fait qu'il ya beaucoup plus de jeunes de milieux modestes dans les titres bac +5 des OF/CFA qu'il n'y en a dans les masters des universités, et que même en tenant compte des aides le bilan économiques et social des formations en apprentissage pour la collectivité est largement favorable...

AS. Barthez considère que que la CSOFA a toute sa place dans le groupe de travail et assure que les choses sont loin d'être actées (*ce dont nous doutons en partie*). Un prochaine session aura lieu en mai et d'ici là la CSOFA peut communiquer par mail avec A.S.Barthez et son équipe.